Entraide apicole de Vendée

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 24 novembre 2012

Le Président Thierry BOURIEAU ouvre la séance à 10 h30 par une allocution de bienvenue. Il présente Mr Roland Martinand, Président du syndicat apicole du Tarn, Administrateur du SNA, intervenant l'après-midi sur les maladies et prédateurs des abeilles.

1) Il procède ensuite à l'exposé du rapport moral, retrace les faits marquants de l'activité de l'Association et les difficultés au rucher-école dues à la météo et au frelon asiatique. Cette année, les colonies du rucher de Venansault se sont moins bien comportées que celles de Moulin Papon. Deux axes se dessinent pour 2013 : renforcer l'équipe de formateurs et développer le parrainage. Le rapport est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

2) Viennent ensuite le rapport financier et le bilan présentés par la Trésorière Catherine GRASSINEAU.
Le compte de résultat fait apparaître des recettes de 15205,63 € et des dépenses de 13977,83 €. Le bilan s'équilibre à hauteur de 21837,34€. La trésorerie s'élève à ce jour à 8520,34 €, notre Association est en bonne santé financière.
La Trésorière indique avoir apporté les factures pour consultation éventuelle.
Le rapport financier est adopté à l'unanimité.
Suite à une question, un échange a lieu concernant les clauses des assurances.

3) La Trésorière poursuit par la présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2013.
La cotisation annuelle a été fixée par le CA à 34 €.
Les produits s'élèvent à 10470 € et les dépenses à 10470 € selon la ventilation présentée dans le document annexé à la convocation.
Le souhait d'inscrire une indemnité carburant pour les formateurs est émis. Le Président soumet ce vœu, à charge pour le CA d'en régler les modalités, au vote de l'Assemblée. Cette résolution est acceptée à l'unanimité.
L'assemblée adopte à l'unanimité le budget prévisionnel.

4) Elections au CA
Les sortants par tiers sont : Gilles ALLAIRE, Catherine GRASSINEAU, Marius RENAUD qui se déclarent candidats à un nouveau mandat.
Cinq candidatures se manifestent :
Laure LESCURE
Pascal BECAUD
Pascal GUILLAUME
Claude LOEUILLET
Thierry BARRANGER

Le Président soumet individuellement ces candidatures au vote de l'Assemblée. Chacune recueille l'unanimité.
Le Conseil d'Administration est donc composé de 22 membres, *pour mémoire :*
Membres élus AG novembre 2010 :
Eric COLIN, Anne Marie EYMERY, Jacques EYMERY, Philippe FOREIX, Michel GABORIT, Michel LOUVIOT, Pierre NEAU.
Membres élus AG novembre 2011 :
Robert ALLAIRE, Thierry BOURIEAU, Jean Paul FERRÉ, Daniel FÈVRE, Maryse HERBRETEAU, Christian HÉRAULT et Michel MÉRIEAU.
Membres élus AG novembre 2012:
Gilles ALLAIRE, Catherine GRASSINEAU, Marius RENAUD, Laure LESCURE, Pascal BECAUD, Pascal GUILLAUME, Claude LOEUILLET, Thierry BARRANGER

5) Le Président passe ensuite la parole à Jacques EYMERY pour le rapport sur le rucher-école.
Le piégeage du frelon asiatique donne lieu à un échange.
Christian HERAULT expose les difficultés rencontrées par les colonies sur le site de Venansault, (les colonies de Moulin Papon se comportent bien).
Olivier DASQ souhaite une organisation du parrainage en complément de la formation. C'est une action prévue répond le Président.

6) Groupement d'achat : Le Président détaille la nouvelle organisation. L'Association négocie un taux de remise et groupe les bons de commandes, mais le lien commercial fournisseur et adhérent est direct. Le Groupement d'achat conserve en direct la cire et les pots.

7) Questions diverses :
Yves CHEVALLEREAU aurait souhaité que les bons de commande comportassent plus clairement le nom du fournisseur.
Plusieurs interventions ont lieu concernant les échecs des essaims.
Eric COLIN présente son activité de destructeur de nids de frelons asiatiques.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h30.

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance